

**COMMUNE DE MARIGNIEU (01)**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Enquête publique relatif au projet de, d'une part, élaboration d'une carte communale, d'autre part, révision du zonage d'assainissement de la Commune de Marignieu.**

Par arrêté du 18/04/2019,

Le Maire de MARIGNIEU a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration d'une carte communale et la révision du zonage d'assainissement collectif et non-collectif des eaux usées de la commune.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné monsieur Daniel DE LA VEGA, commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du **jeudi 16 mai 2019 à 8H00** au **vendredi 31 mai 2019 à 16H00**, aux jours habituels d'ouverture de la mairie au public. Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : <http://www.ain.gouv.fr/urbanisme-r1026.html>

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

Le **jeudi 16 mai 2019** de **14h00 à 17h00**,

Le **vendredi 31 mai 2019** de **14h00 à 16h00**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la carte communale et le zonage d'assainissement pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie : **1 Impasse de la Palette, 01300 MARIGNIEU** ; par courriel avec la mention « commissaire enquêteur » à : [mairie.marignieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.marignieu@wanadoo.fr) ;

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire de MARIGNIEU,

Bernard PUTHOD